

Campagne de Promo' Et après ?



Vous avez eu votre entretien portant la décision ?
Vous ne la comprenez pas ?
Vous ne vous sentez pas valoris€(e) ?

**Connaissez vous le recours possible auprès
de la Commission Paritaire Nationale de Conciliation
(CPNC) ?**

La CFE-CGC vous accompagne dans cette démarche et
vous propose un temps d'informations et d'échanges
animé par nos experts membres de la CPNC

**Je participe
En cliquant sur la date de mon choix**



Mercredi 5 février

Ou **Jeudi 6 février**

Ou **Mercredi 12 février**

Une heure en visio dès 14h00



N'oubliez pas de saisir dans Horoquartz
WD9 le code HMI
8 jours avant la réunion



Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !

syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A partir de D1, coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2